



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Collège Jules Ferry
Villefranche de Lauragais

Villefranche de Lauragais, le 15 septembre 2021,

La Principale Adjointe

Aux parents des élèves

de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} du collège Jules Ferry

Objet : inscription au programme « Devoirs faits »

Madame, Monsieur,

Le programme « Devoirs faits », mis en place par le ministère de l'Éducation Nationale depuis l'année scolaire 2017-2018, vise à accompagner au mieux les élèves dans leurs apprentissages. Il permet aux élèves **volontaires** de faire une partie de leurs devoirs au sein même du collège tout en travaillant les méthodes d'apprentissages, de travail personnel et d'organisation, afin qu'à terme, ils soient capables de faire leurs devoirs de la manière la plus autonome et la plus efficace possible.

Chaque élève pourra bénéficier d'une heure de Devoirs faits encadrée par des enseignants ou par un personnel de l'établissement.

Les séances commenceront à partir du 20 septembre 2021.

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Floriane DESCOTES

Coupon réponse à remettre au secrétariat au plus tard **le vendredi 1^{er} octobre 2020.**

Je soussigné,
représentant légal de l'élève en classe de
sollicitons l'inscription de mon enfant au programme « Devoirs faits » jusqu'au 17 décembre 2021.

Signature du représentant légal :

Date :



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Collège Jules Ferry
Villefranche de Lauragais

Villefranche de Lauragais, le 15 septembre 2021,

La Principale Adjointe

Aux parents des élèves

de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} du collège Jules Ferry

Objet : inscription au programme « Devoirs faits »

Madame, Monsieur,

Le programme « Devoirs faits », mis en place par le ministère de l'Éducation Nationale depuis l'année scolaire 2017-2018, vise à accompagner au mieux les élèves dans leurs apprentissages. Il permet aux élèves **volontaires** de faire une partie de leurs devoirs au sein même du collège tout en travaillant les méthodes d'apprentissages, de travail personnel et d'organisation, afin qu'à terme, ils soient capables de faire leurs devoirs de la manière la plus autonome et la plus efficace possible.

Chaque élève pourra bénéficier d'une heure de Devoirs faits encadrée par des enseignants ou par un personnel de l'établissement.

Les séances commenceront à partir du 20 septembre 2021.

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Floriane DESCOTES

Coupon réponse à remettre au secrétariat au plus tard **le vendredi 1^{er} octobre 2020.**

Je soussigné,
représentant légal de l'élève en classe de
sollicitons l'inscription de mon enfant au programme « Devoirs faits » jusqu'au 17 décembre 2021.

Signature du représentant légal :

Date :